

RGAA, auditer l'accessibilité d'un site web ou d'une application mobile

Cours Pratique de 5 jours

Réf : ACJ - Prix 2023 : 3 090€ HT

Le prix pour les dates de sessions 2024 pourra être révisé

L'accessibilité des sites web et des applications mobiles est devenue une nécessité commerciale et réglementaire. Ce cours pratique présente le déroulement des audits de sites ou d'applications selon le RGAA, norme d'accessibilité en France. Sans entrer dans les détails du code ou du design d'interface, il donne à voir les bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître les principaux référentiels d'accessibilité d'un site web ainsi que leurs relations

Être capable de retrouver et d'expliquer les critères d'accessibilité du RGAA

Être capable de retrouver et d'expliquer les critères d'accessibilité du RGAA-APPS

Savoir trouver les outils de validation des critères d'accessibilité d'un site web ou d'une application mobile

Savoir conduire l'audit RGAA d'un site web ou d'une application mobile et le restituer

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Évaluation de l'accessibilité d'un site Internet, transfert des pratiques de l'audit vers le mobile (iOS ou Android, au choix des participants). Les critères et les outils de vérification seront choisis par l'intervenant.

TRAVAUX PRATIQUES

Alternance de présentations conceptuelles et de travaux pratiques.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 09/2022

1) Normes et méthodes du W3c/WAI

- Principes de la Web Accessibility Initiative (WAI) du W3C.
- Introduction aux référentiels internationaux : WCAG, ARIA, ATAG, UAAG.
- La spécification technique ARIA (Accessible Rich Internet Application), complément sémantique pour les éléments web.
- Le référentiel WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) : 4 principes, 13 directives.
- La méthode WCAG-EM (Website Accessibility Conformance Evaluation Methodology).

2) Normes et documents proposés par l'État français

- Le RGAA, "Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité" des sites Internet.
- Relations entre le RGAA et les WCAG.
- Les 13 catégories de critères d'accessibilité du RGAA.
- Le kit d'audit RGAA : grille d'audit, rapport d'audit, déclaration d'accessibilité.
- L'échantillon des pages à auditer : les pages imposées, les pages choisies au hasard.
- Les dérogations et les exemptions.
- Comment effectuer l'audit de façon méthodique. Regroupement des critères d'accessibilité.
- Comment prioriser les critères d'accessibilité en fonction des contextes.

PARTICIPANTS

Testeurs, recetteurs, auditeurs, responsables techniques, consultants en accessibilité, responsables qualité.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en HTML, CSS. Connaissances de base en JavaScript souhaitables. Avoir suivi la formation "Sensibilisation à l'accessibilité numérique" ou disposer de connaissances équivalentes.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

3) Les outils pour tester l'accessibilité des sites web

- Les différents types d'outils de test : automatiques, de simulation, d'inspection d'interface...
- Les sources d'outils. La "Web Accessibility Evaluation Tools List" de la WAI.
- Les critères de sélection des outils : environnement, usage, champ d'application, fonctionnalités...
- Les méthodologies et outils adaptés à chaque type de tests.
- Les limites des outils dans le testing de l'accessibilité.

Travaux pratiques : Installation éventuelle et utilisation de quelques outils de test d'accessibilité.

4) Critères visuels et multimédia du RGAA

- Les images : images informatives ou de décoration, alternatives textuelles et autres informations associées.
- Les couleurs, les informations associées, les contrastes.
- La présentation : feuilles de style, visibilité des éléments interactifs et du focus, compréhensibilité du contenu.
- Les cadres et leurs titres.
- Les tableaux : alternatives textuelles, lisibilité du contenu vocalisé, identification des cellules.
- Le multimédia : transcriptions textuelles, sous-titres, audiodescription, contrôle des fonctionnalités.

Travaux pratiques : Début d'un audit RGAA : découverte du site web, préparatifs. Testing d'un certain nombre de critères d'accessibilité. Réflexion collective sur leurs enjeux.

5) Autres critères d'accessibilité du RGAA

- Les liens et leurs intitulés.
- Les scripts : alternatives, accès au clavier, changements de contexte, messages de statut.
- Les formulaires : étiquettes et regroupement de champs, fonctionnalités de saisie et de correction
- Les éléments obligatoires : type de document, titre, langue, séparation de la sémantique et de la présentation.
- La structuration des pages : titres, listes, citations.
- Les systèmes de navigation, les liens d'évitement ou d'accès rapide, l'accès au clavier.
- Le contrôle du comportement du site : mouvements, déclenchements, flashes et rafraîchissements.
- Les documents bureautiques et les contenus cryptiques.

Travaux pratiques : Testing de certains critères d'accessibilité. Réflexion collective sur leurs enjeux. Préparation du rapport d'audit RGAA et de la déclaration d'accessibilité.

6) Tester l'accessibilité des applications mobiles

- Les spécificités de l'audit mobile et les points communs avec l'audit web.
- Les deux types d'audit mobile : développeur (avant le lancement) et utilisateur (après).
- Les gestes d'accessibilité à maîtriser pour l'audit utilisateur.
- Les fonctionnalités essentielles d'accessibilité avec lesquelles tester.
- L'affichage accessible, la vocalisation, la compatibilité avec les périphériques externes.
- Les autres fonctionnalités d'accessibilité, le test d'accessibilité en mode tout-public.
- L'inspecteur d'interface Accessibility Scanner pour Android.
- Les conditions, les contraintes, l'environnement et les process d'un audit développeur.
- L'application de la méthodologie web au mobile dans l'esprit des WCAG et du RGAA.
- Le test des sites web dans l'environnement mobile.

Travaux pratiques : Familiarisation avec le descripteur d'interface (TalkBack, VoiceOver) et la navigation au moyen des gestes d'accessibilité, sous Android ou iOS au choix. Une fois à l'aise, évaluation succincte d'une application mobile (facultatif).

7) Les critères visuels et multimédia du RGAA-APPS

- Le RGAA-APPS, "Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité" des applications mobiles.

- Les 12 catégories de critères du référentiel RGAA-APPS.
- La grille d'audit du RGAA-APPS.
- L'échantillon des écrans à auditer : les écrans imposés, les écrans choisis au hasard.
- Les éléments graphiques et le texte alternatif.
- Les couleurs, les informations associées, les contrastes.
- La présentation de l'information, la lisibilité du contenu même vocalisé, la visibilité du focus et des composants.
- Les tableaux : alternatives textuelles, identification des cellules.
- Le multimédia : transcriptions, audiodescription, compatibilité avec les technologies d'assistance, contrôlabilité.

Travaux pratiques : Tests pour l'audit web dans un environnement mobile (smartphone ou tablette) ou test de certains critères d'APPS sur une application mobile, au choix (sur proposition du formateur). Réflexion collective sur la pertinence relative des critères RGAA et RGAA-APPS pour le web sur mobile.

8) Autres critères d'accessibilité du RGAA-APPS

- La consultation : limites de temps, mouvements, déclenchements, flashes, documents à télécharger.
- Critères "mobile" relatifs à l'interface tactile et aux mouvements de l'appareil.
- Les composants d'interface : accès et utilisabilité au clavier et à la souris, contrôlabilité.
- Les formulaires : étiquettes et regroupement de champs, fonctionnalités de saisie et de correction.
- Les éléments obligatoires : titres, langue, séparation de la sémantique et de la présentation.
- La structuration de l'information : titres, listes, abréviations.
- La navigation : organisation cohérente du contenu, accès au clavier.

Travaux pratiques : Suite des tests de site web ou d'application sur mobile. Un exercice d'« audit blanc » pourra être proposé en vue de préparer la conduite d'audit autonome en situation réelle (selon temps et sur proposition du formateur).

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2023 : 04 déc.

PARIS
2023 : 04 déc.

LYON
2023 : 23 oct.

2024 : 19 févr., 03 juin, 09 sept.,
18 nov.

2024 : 12 févr., 27 mai, 02 sept.,
04 nov.

AIX-EN-PROVENCE
2023 : 06 nov.

LILLE
2023 : 04 déc.

MONTPELLIER
2023 : 06 nov.

ORLÉANS
2023 : 04 déc.

NANTES
2023 : 20 nov.

RENNES
2023 : 20 nov.

SOPHIA-ANTIPOLIS
2023 : 06 nov.

STRASBOURG
2023 : 20 nov.